

QUIZZ VÉLO

Q 1 : À la tombée de la nuit et en en cas de mauvaise visibilité hors agglomération, le cycliste doit être obligatoirement équipé :

- d'un feu blanc à l'avant et rouge à l'arrière de son vélo
- d'un gilet fluorescent jaune ou rétro-réfléchissant
- de vêtements clairs
- d'un écarteur de danger

QUIZZ VÉLO

Q 2 : En présence de quel panneau le cycliste doit-il obligatoirement emprunter la piste cyclable :

d'un panneau rond



d'un panneau carré



QUIZZ VÉLO

Q 3 : Je m'apprête à dépasser un groupe de cyclistes :

- je mets mon clignotant et je les double
- je mets mon clignotant, je klaxonne avec insistance pour être bien entendu et je les double
- je ralentis, je mets mon clignotant, je me signale par un petit coup de klaxon, je leur laisse le temps de se mettre sur une file et je les double après avoir vérifié la faisabilité en respectant les distances de sécurité

QUIZZ VÉLO

Q 4 : Une ligne continue est infranchissable sauf pour doubler un vélo :

vrai

faux

QUIZZ VÉLO

Q 5 : Deux cyclistes peuvent-ils rouler de front sur une route :

- non, jamais
- oui, seulement sur une route large
- oui, mais seulement de jour et avec une bonne visibilité, en se remettant en file indienne si une voiture demande le passage

QUIZZ VÉLO

Question supplémentaire hors imprimé

Je stationne sur une piste cyclable, je risque une amende de :

- 4^{ème} classe : 135 €
- 3^{ème} classe : 68 €
- 2^{ème} classe : 35 €
- 1^{ère} classe : 11 €

- **4^{ème} classe : 135 €**